international en effectuant des tirages spéciaux, comme le Canada l'a fait lors de la crise monétaire de 1963.

On peut donc dire que les accords de Bretton Woods n'ont pas empêché le Canada de dévaluer sa monnaie, de s'endetter auprès d'organismes internationaux. C'est tellement vrai, que nous ne nous sommes pas départis de notre pouvoir d'endettement supérieur et que notre dette nationale s'élève ajourd'hui à 26 milliards de dollars, alors qu'elle n'était que d'environ 18 ou 19 milliards, à ce moment-là.

Monsieur le président, ces accords n'ont pas non plus apporté de solutions aux problèmes fondamentaux du Canada. La régie internationale de la monnaie, comme le proposaient les accords de Bretton Woods, et le projet de résolution présentement à l'étude, n'aident nullement le Canada à distribuer à la population les marchandises que nous produisons et les services dont nous disposons. Il serait plus sensé de mettre de l'ordre dans nos propres affaires et de chercher un moyen de résoudre les problèmes qui tracassent notre pays.

Au contraire, la philosophie et les accords de Bretton Woods et tout ce qui en découle, comme le projet de résolution que nous étudions actuellement, nous empêchent de rendre financièrement possible tout ce qui est humainement possible et opportun au pays. parce que nous confions le «contrôle» de notre crédit et de notre monnaie à d'autres pays, à des autorités extérieures, au lieu de le garder ici même, au Parlement de la nation. Ces accords de Bretton Woods existent depuis 20 ans, monsieur le président, et rien n'a changé. Les conditions économiques ont empiré au Canada comme ailleurs.

Je reçois des lettres de Montréal, qui compte présentement 80,000 chômeurs. Qu'est-ce que les accords de Bretton Woods sont capables de faire pour solutionner ce problème? Mais on y attache tellement d'importance. Il était beau-au fait, c'était un spectacle magnifique-de voir, l'autre jour, à Paris ou à Bonn, en Allemagne, les représentants des 10 pays les plus riches du monde décider si la France devait dévaluer son franc ou ne pas le dévaluer. Ils allaient décider de l'avenir de la situation monétaire de la France et tout le monde s'attendait à une dévaluation du franc. Les spéculateurs jouaient à la Bourse pour réaliser des profits et lorsque le général de Gaulle a annoncé que le franc ne serait pas dévalué, des figures se sont allongées.

Monsieur le président, on n'a pas pour autant sauvé le peuple français. Le général de Gaulle déclare qu'il ne dévaluera pas le franc. mais il impose des restrictions fantastiques, des restrictions monstrueuses au peuple fran-

peut s'endetter envers le Fonds monétaire çais, de sorte que cela équivaut à la dévaluation du franc, pour l'acheteur ou pour le consommateur français.

> Monsieur le président, la même chose s'est produite au Canada, de même qu'en Angleterre. Et, aujourd'hui, on croit qu'avec de nouveaux accords ou en complétant la réserve d'or déposée à la Banque internationale ou au Fonds monétaire international, on va améliorer la situation! Ces accords de Bretton Woods n'ont rien apporté depuis 24

> Monsieur le président, rien n'a changé. Écoutons ce que disait l'honorable ministre des Finances à la conférence de Rio de Janeiro, le 27 septembre 1967—il y a à peine un an-et je cite:

> Le volume total des instruments de réserve aux mains des autorités monétaires des différents pays dépend jusqu'à présent essentiellement de la production d'or ...

> C'est l'honorable ministre des Finances du Canada qui le dit.

> ... destinée à améliorer les positions de réserves et de balance de paiements ainsi qu'à servir la politique de réserve de quelques-uns des principaux pays. De nos jours, on se rend compte de plus en plus de l'insuffisance de ce système.

> On a eu recours pendant ces dernières années à un certain nombre d'expédients qui ont réussi à soutenir le système de crises soudaines.

> Et que nous apporte-t-on comme nouvelle solution? La création de droits spéciaux de tirage, qui sont en réalité des crédits créés de rien, des crédits qui nous endettent seulement, des crédits que nous devrons rembourser, des crédits sur lesquels nous devrons payer de l'intérêt.

> Si nous sommes capables de présenter au Parlement une résolution nous permettant d'avoir des droits spéciaux de tirage sur le Fonds monétaire international, comment se fait-il que le Parlement canadien, le Parlement responsable au peuple du Canada, ne puisse pas adopter de lois semblables pour que le gouvernement canadien ait des moyens ou des droits spéciaux de tirage sur la Banque du Canada pour mettre en branle l'économie canadienne?

> Monsieur le président, il faut des droits spéciaux de tirage sur le Fonds monétaire international et on n'est même pas capable de créer ces mêmes droits de tirage sur notre propre institution monétaire financière, la Banque du Canada. Les libéraux, eux, trouvent que cela est logique! Aucun ne parlera contre ces accords de Bretton Woods. Au contraire, on nous en vantera les bienfaits.

> Voici, d'ailleurs, ce qu'on présente comme nouvelle solution: la création de droits spéciaux de tirage qui sont en réalité des crédits créés de rien, «de l'or-papier», comme disait le général de Gaulle.